



HAL
open science

Compte rendu de Bœce de Confort remanié, édition critique par Glynnis M. CROPP, Londres, 2011

Béatrice Stumpf

► **To cite this version:**

Béatrice Stumpf. Compte rendu de Bœce de Confort remanié, édition critique par Glynnis M. CROPP, Londres, 2011. 2012, pp.557-562. hal-00777184v1

HAL Id: hal-00777184

<https://hal.science/hal-00777184v1>

Submitted on 17 Jan 2013 (v1), last revised 14 Feb 2014 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Böece de Confort remanié, édition critique par Glynnis M. CROPP, Londres (Modern Humanities Research Association, Vol. 1), 2011, 213 pages.

La *Consolatio philosophiae* composée vers 525 par Boèce « a suscité toute une série de commentaires latins entre le IX^e et le XV^e s. » et du côté français, pas moins de douze traductions françaises — de 1230 environ à 1477 — ont fait l'objet aussi bien de nombreuses éditions que de multiples travaux¹ ; à ce sujet, l'on rappellera pour mémoire l'étude conjointement publiée en mai 2011, sous forme électronique, par Fr. Duval et Fr. Vieillard, sous l'intitulé : *Anicius Manlius Severinus Boethius. De consolatione Philosophiae, in Miroir des classiques*². Parmi ces traductions, l'anonyme du XV^e siècle du *Böece de Confort remanié* est enfin rendu accessible aux lecteurs par les soins de Glynnis M. Cropp, spécialiste éminente, avec J. Keith Atkinson, de la traduction en français médiéval du texte latin, cinq ans après sa belle et soignée édition du *Livre de Böece de Consolacion*³.

Dans son introduction [7-30], G. M. Cropp présente « la genèse de la traduction » puis, après avoir décrit avec précision le seul manuscrit qui contient l'œuvre (Aberystwyth Nat. Libr. 5038D [15^{s.}]), s'emploie à l'étude linguistique du texte [14-22]. Dans cette étude, sont consignés avec justesse mais concision, les principaux faits marquants (la graphie et la prononciation ainsi que la morphologie et la syntaxe) relatifs à l'œuvre, d'une part, et les remarques commentées sur le lexique appuyées sur la base des dictionnaires de référence (*DMF*, *Gdf*, *FEW*, *TL*, *TLF*)⁴, d'autre part. L'édition [31-173] est suivie de cinq annexes [174-185] dont les quatre premières mettent l'œuvre en relation avec le texte latin et/ou les traductions françaises tandis que la dernière est consacrée à la Table des sources citées, immédiatement suivie de la Table des noms propres [186-194]. On trouvera ensuite un glossaire [195-207] et une bibliographie [208-212].

Cette œuvre dont la division respecte la tradition de la *Consolatio philosophiae*, ce qui favorise une comparaison aisée entre le texte latin et la tradition française, se présente sous la forme d'un dialogue avec Philosophie dans lequel les vers alternent avec la prose ; les mètres octosyllabiques y sont empruntés avec de légers remaniements au *Böece de Confort* (1380-1382) et la prose, « composée par un *picart* » (*RLiR* 66, 2002, 303) y constitue une nouvelle traduction du texte latin.

L'**édition** du texte, qui se lit agréablement, est très bonne et n'appelle que peu de remarques, juste quelques détails matériels insignifiants : 1) comme la finale *-ez* représente tantôt un [e] central atone et tantôt un [e] tonique, GC semble avoir pris le parti d'accentuer le « e » à valeur de [e] tonique (*cf. avéz* [III, VIII, 7 ; V, 5, 7] ; *jugéz* [V, 6, 22] ; *qualitéz* [IV, IV, 18], etc.), on s'attendrait donc à trouver cet accent aigu dans *assez* (I, V, 83 ; I, 5, 8 ; III, 12, 16 ; IV, 4, 9 ; IV, 6, 9 ; V, 3, 14 ; V, 4, 1), *jugez* (I, 4, 17), *pouez* (IV, IV, 1) ; 2) la citation en latin qui se trouve à la fin du livre V, 6, 48 gagnerait à être éditée en italique ; 3) la présence du tréma sur *esjouÿssés* (II, 5, 11) surprend.

Le rejet de certaines leçons est, à notre avis, superflu, comme les échanges de graphies entre *s* et *c* à l'initial pour noter [s] : *ces* mis par l'éditrice pour *ses* (I, 1, 8 ; III, XII,

¹ *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e- XV^e). Étude et Répertoire*, sous la dir. de Claudio Galderisi avec la collaboration de Vladimir Agrigoroaei (à paraître), voir fiche 181BOËCE, *Consolatio philosophiae*, VI^e s.

² <http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir/boece/>

³ *Boeces: De Consolacion*, édition critique par J.Keith Atkinson, Tübingen, Niemeyer, 1996 (ZrP-Beih. 277), VIII- 201 pages (CR ds *RLiR* 61, 1997, 289-290) et *Le Livre de Böece de Consolacion*, édition critique par Glynnis M. Cropp, Droz, 2006, 480 pages (CR ds *RLiR* 71, 2007, 578-581).

⁴ Les sigles cités dans cet article sont empruntés au *DEAF* (<http://www.deaf-page.de/>) ; à défaut, les références sont citées d'après la bibliographie du *DMF*.

71 et 80 ; IV, VII, 404), *ce* mis pour *se* (IV, VII, 412) ou inversement *se* mis pour *ce* (V, 3, 5) ; ou encore les corrections de fautes d'accord qui ne sont pas de nature à dérouter le lecteur : *esleue* mis pour *esleu* (II, 1, 17). On notera d'ailleurs que certains manquements à l'accord n'ont pas été jugés utiles à être corrigés dans l'édition et ce phénomène est signalé dans l'étude linguistique (p. 18) où il est dit qu' « une expression binaire entraîne souvent un accord au singulier ».

La correction de *tous eulx* en *tous ceulx* (II, 5, 7) ne s'impose pas, car l'emploi syntagmatique de *tous* avec le pronom personnel tonique *eux* se rencontre régulièrement dans la langue ancienne (cf. S. Andersson, *Étude sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*, Lund, Gleerup, 1954, 156 et G. Zink, *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIV^e-XV^e siècles)*, Genève, Droz, 1997, 226), notamment, en moyen français, sous une forme qui place le pronom en tête. En effet, rien que dans la base des textes du *DMF* on trouve, toutes graphies confondues — hormis les intensifs formés avec l'adverbe *tres* qu'il conviendrait évidemment d'intégrer ici — 59 occurrences de *eux tous* et seulement 8 de *tous eux*⁵. Cette syntaxe qui joint *eux* à *tous* / *toutes* est également à rapprocher des attestations qui associent *tous* / *toutes* à d'autres pronoms personnels toniques, là encore on peut noter, sur la base des textes du *DMF*, la prédominance massive de l'antéposition du pronom : *elles toutes* (9 occurrences) / *toutes elles* (1 occurrence), *vous tous* (122 occurrences) / *tous vous* (30 occurrences) et *nous tous* (2 occurrences) / *tous nous* n'est pas attesté pour la période du moyen français.

Il ne paraît pas utile non plus de corriger *nom* en *non* (IV, 2, 15), cette graphie étant récurrente dans les manuscrits médiévaux. La correction de *qui* en *que* (III, XII, 99) n'est pas assurée, on pourrait lire *qu'i*. On notera aussi que l'usage des crochets droits n'est pas toujours rigoureux : on peut lire *a[r]bre* (I, 1, 9) et *prop[r]ement* (I, II, 28), où la présence des crochets signale l'ajout de l'*r* par rapport au manuscrit ; cependant *abre*⁶ et *propement*⁷ ne sont nullement à exclure. Mais pourquoi ne pas noter *elle[s]* (V, 4, 19), *qu'i[l]* (III, 9, titre ; III, XII, 43)⁸ ou *incertain[e]s* (V, 4, 23) puisque nous sommes là aussi vraisemblablement en présence d'ajouts ? Dans le cas de *clart[é]* (III, IX, 62), *don[t]* (III, 12, 38) et *pa[r]* (II, 3, titre) le lecteur peut se demander si le manuscrit porte effectivement *clart*, *don* et *pa*.

Voici, dans l'ordre du texte, d'autres légères corrections : II, 7, 7 : lire *differentes* et non *differences*, IV, VII, 31 : lire *s'i* et non *si* (*s'i consentirent*), V, 3, 28 : *qu'el l'a* n'est pas totalement à exclure au lieu de *qu'elle l'a* mis pour *qu'ella* dans le manuscrit.

D'un point de vue plus linguistique, on peut noter que le **glossaire**, très riche, avec un peu plus de 400 entrées, complète utilement le *DMF*, conformément à ce qui a été annoncé dans l'introduction (p. 19), et appelle fort peu de remarques. On aimerait néanmoins y trouver des renvois au *FEW*, comme par exemple pour *ague* "eau" dont l'intérêt de figurer au glossaire s'explique par la rareté de la forme ; le *FEW* (25, 63b : AQUA) le donne comme

⁵ G. Roques nous a aimablement signalé une vingtaine de références supplémentaires, on citera pour exemples les attestations suivantes : *MistereSiegeOrleans* H 12460 ; *BoucicL* 409/39 ; *Myst. Résurr. Angers* S. 5392 et 10042 ; *Ponthus Sidoine* C. XI ; 986 (où cet emploi est présenté (p. CXXXVII), sans doute à tort, comme une probable caractéristique du wallon) ; *Myst. Pass. Troyes* B. 231 ; *ChevalierDames* M, 3008).

⁶ Cette graphie est attestée 21 fois au singulier et 7 fois au pluriel dans la base des textes du *DMF* ; cf. aussi *FEW* 25, 88a : ARBOR.

⁷ Cette graphie est à rattacher au mot de base *prope* attesté 20 fois au singulier et 2 fois au pluriel dans la base des textes du *DMF* ; cf. aussi *FEW* 9, 457a : PROPRIUS. G. Roques nous a signalé les nombreuses attestations de *propement* dans BelleHeIR (voir le glossaire).

⁸ Ailleurs (II, 6, 12) on peut lire sans correction *qui* pour *qu'il* (conformément à ce qui est suggéré dans l'introduction où on peut lire [p. 18] : « le relatif sujet *qui* représente parfois *qu'il* »). Ne faudrait-il préférer la transcription *qu'i* qui présente en outre l'avantage de ne pas devoir ajouter la leçon rejetée ?

hapax du XII^{ème} siècle, mais il se lit encore dans quelques autres textes médiévaux, tout spécialement entre la fin du XII^{ème} siècle et le milieu du XIII^{ème} siècle⁹.

Le glossaire est très accueillant : on y trouve des mots tels que *escript*, *escripture*, *hystore* et des formes régionales picardes — notamment celles qui comportent le digramme *ch*, dues au caractère assez clairement picard du manuscrit — telles que *adouchir*, *courouché*, *embrachemens*. Il recueille avantagement les archaïsmes aujourd'hui désuets tels que *aduner*, *baudeur*, *challmeler*, *delicatif* et les néologismes¹⁰ tels que *inevitablement*, *reprobation*¹¹. Et l'on se réjouit d'y trouver des termes rares ou avec des sens différents de ceux que nous leur connaissons aujourd'hui tels que *bove* "caverne, antre, grotte", *duc* "guide" (latinisme), *impugnacion* "absence de punition", *saveur* "plaisir", *sequestrer* "séparer". Voici nos remarques : *acroistre*, dans sa tournure passive (*fu*) *acreu*, signifie "rendu grand", la glose « (aluvé et) acreu (de nos viandes) (tr. 'nostris educatus alementis') "nourri, formé" » s'applique, sans doute un peu trop globalement, à l'ensemble du contexte cité ; *aymant* "aimant" est imprécis, il aurait fallu noter *Pierre d'aymant* "minéral de fer oxydé qui a la propriété d'attirer le fer" ; *introniser*, lire *Explicit* et non *Epilogue* ; *resveiller*, la glose « voir la lumière » ne s'explique pas ; *sillogisme*, il aurait plutôt fallu noter : *sillogisme circulaire* "cercle vicieux" (III, 12, 30) qui manque aussi bien dans le *DMF* que dans le *FEW* et que saint Thomas d'Aquin nomme déjà *sylogismus circularis* (cf. *Thomas-Lexikon*, éd. L. Schütz, Stuttgart, Fr. Frommann Verlag, 1958, 796, § 6).

On terminera avec *decis* glosé "décidé, résolu" ne convient pas, même si ce sens existe au XVI^{ème} siècle, comme on peut le voir dans le *FEW* 3, 24b : *DECIDERE* et dans le *Hu*, s.v. *decis*. Deux raisons s'y opposent en effet, d'une part parce que le féminin *decise* entre en reduplication synonymique avec *ostee* "enlevée", de sens clairement différent, et, d'autre part parce que les rares attestations de *decis* au sens de "décidé, résolu" se limitent exclusivement à la sphère juridique¹², ce qui n'est pas du tout le cas dans le passage auquel G. C. fait référence, où Philosophie répond à la question posée par Boèce sur l'origine de la souffrance et de l'injustice. Or cette attestation rappelle la seconde attestation de l'article *deciser* du *DMF* : *celles [choses] qui [...] sont du cuer [...] decises* (*Internele consolacion*, Pereire, 1447, 151) définie "couper, arracher". Mais en réunissant sous un même article cette attestation et l'attestation tirée de *AmphYpL*² (p. 255) que voici : *decisees* (*petites pieces de chars sont* —), le *DMF* révèle une confusion probable entre deux mots différents de sens analogues : *deciser* "découper, couper" que l'on trouve encore au XVI^{ème} siècle (*Hu*, s.v. *deciser*¹³) et *decis*, participe passé de *decider*. On proposera plutôt pour *decis* la glose "coupé, enlevé"¹⁴, d'autant plus qu'au passage correspondant on peut lire respectivement, à la place de *quant une doubtance en est decise et ostee*, *quant une doubtance est delivree* (c'est-à-dire "éliminée") et *quant ont soult* (c'est-à-dire "on lève") *une doubtance* dans *ConsBoèceLorrA* et dans *ConsBoèceCompC*², qui comportent la notion de "supprimer".

On regrettera que l'éditrice n'ait pas reporté dans son glossaire les analyses fines déjà réalisées pour son *Livre de Bœce de Consolacion* qui offre avec la présente édition un certain

⁹ Notamment, selon G. Roques : *SaisnesLTBr* 843 ; *RomPast* 1, 5, 11 ; *DolopL* 12910 ; *SCathVérB* 5719 ; *DocHMarneG* 39, 10 et 58, 5 ; dans *Gdf* 5, 511a (s. v. *noer*, ex. 2 = *Arch Miss* 1873, 290, 157) ; *FroissChrSHF* t. 9, 197, 10.

¹⁰ Le manuscrit date du XV^es., sans davantage de précision, si ce n'est que le filigrane utilisé nous entraîne vers le troisième quart du XV^es.

¹¹ On regrette l'absence d'indication de néologisme dans le glossaire.

¹² On peut y ajouter, dans le domaine plus spécifiquement ecclésiastique, une attestation de 1595 (*Agrippa Aubigné*, *La response de Michau l'aveugle* (suivie de) . *La réplique de Michau l'aveugle* : deux pamphlets théologiques anonymes publiés avec les pièces catholiques de la controverse, éd. J.-R. Fanlo, p. 66 : « les peres se contrarient quelquefois es choses indifférentes qui n'ont point encore esté decies par l'Eglise ».

¹³ *Hu* enregistre en outre une attestation où *deciser* signifie "décider, trancher".

¹⁴ Notons que la remarque sur l'antériorité chronologique de l'attestation de *decis* (p. 19) est rendue caduque.

nombre de similitudes textuelles, ce qui lui aurait permis, par exemple, en se reportant à sa note page 306, d'enrichir la définition donnée sous *correlaire* "argument supplémentaire".

Voici d'autres mots ou expressions qui, à notre sens, du fait qu'ils sont tous hors d'usage aujourd'hui, mériteraient d'être relevés dans le glossaire de l'édition : *avironnement* "cercle"¹⁵ (I, II, 16), *plouree (face)* "exploré"¹⁶ (I, 1, 14), *rage de mer* "tempête"¹⁷ (I, IV, 5), *abscondu* "caché" (I, VII, 4), *barat* "tromperie" (I, v, 71), *blandissement* "flatterie" (II, 1, 15), *contraingnement* "pression" (III, IX, 20), *deputaire* "méchant" (III, XII, 63), *desapareiller* "dépouiller" (I, v, 28), *durant* "durable" (II, IV, 2), *impourvement* "à l'improviste" (V, 1, 8), *judicatif* "qui permet de juger qqc." (I, 1, 1, glose), *maignie* "maison, foyer" (II, VII, 12), *marguerite* "perle" (III, VIII, 16), *ombrage* "obscur" (IV, VI, 28), *plain (au —)* "à découvert" (IV, VII, 399), *raverdir* trans. "rendre sa verdure à" (I, v, 30), *ribaudelle* "femme de mauvaise vie" (I, 1, 8) ; *secheur* "sécheresse" (IV, VI, 38), *voyrré* "garni de vitres" (I, 5, 7). Tout comme les vocables modernes d'usage restreint dans la langue médiévale : substantif *immutabilité* "immutabilité" (IV, 6, 19), rare. Ou encore *arismetique* "qui est fondé sur la science des nombres" (II, 7, 16), attesté isolément chez Oresme dans le *DMF* et dans le *FEW* 24, 236a : ARITHMETICA, *retentif* "qui permet de retenir qqc." (I, 1, 1, glose), *ronde (en la —)* "alentour" (I, VI, 22), *vineux (vigne —)* "fertile en vin" (III, VIII, 13).

G. C. identifie soigneusement les allusions, les références et les citations dont s'inspire l'auteur ; elle les recense dans la **Table des sources citées** (184-185) mais l'on notera que les traductions explicites de citations sont peu nombreuses dans le texte (I, 4, 30 ; I, 4, 38 ; III, 6, 1). Lorsque l'auteur réincorpore des extraits de citations, les limites de l'emprunt ne sont évidemment pas marquées, cependant, l'on aimerait, toutes les fois que possible (I, 4, 5 ; III, 7, 6 ; IV, 1, 45), pouvoir lire le texte source auquel il est fait référence. Là encore, il eut été souhaitable que l'éditrice renvoie à son édition du *Böece de Consolacion*, notamment à propos de l'expression (I, 4, 27) « Se je l'eusse consentu, certes tu ne l'eusses pas sceu », absente de la Table des sources mais pour laquelle l'édition mentionnée (p. 284) comporte de plus amples explications. On regrette la présentation hétéroclite des titres, tantôt en latin, tantôt en français sans raison apparente (sauf pour le *Livre de Phisique* [V, 1, 12 ; cité : *Physique*], où la transcription livre de *Phisique* n'est pas à exclure et pour le *livre de Thymeon* [III, 9, 32 ; cité : *Timée*]). La remarque finale sur cette table : « Les références se rapportent aux éditions normales¹⁸ » laisse perplexe.

Les noms propres ont soigneusement été relevés dans la **Table des noms propres**. On corrigera *Arménie* en *Armenie*, certaines doubles entrées sont injustifiées : un renvoi d'*Aufrique* à *Affrique* et de *Tulus* à *Marcus Tullius*, avec regroupement des occurrences aurait largement suffi. Faut-il corriger *Cancassus* en *Caucassus* ? Seul un retour au manuscrit nous permettrait d'en décider et de corriger en même temps le texte de l'édition. On peut s'étonner d'y voir figurer *Createur* et *Sires, nostre* pour désigner Dieu et *Thymeon*, déjà, et à juste titre, relevé dans la Table des sources citées. La glose donnée sous *Atrides* est incorrecte, nous proposons : nom donné ici à Agamemnon par référence à Atrée qui, d'après Homère, l'a élevé, comme son frère Méléna, autre Atride. On attend *Caton l'Ancien* sous la première entrée *Cathon* et *Caton d'Utique* sous la seconde. La glose sous *Circé* est trop contextuelle, nous proposons : magicienne capable d'opérer des métamorphoses. Les personnages mythiques sont généralement distingués des personnages historiques grâce à l'indication de

¹⁵ Variante de *environnement* encore attestée, d'après G. Roques, dans BrunLatC I, 104 (p. 87/43 = var. [note 37] de *environemenz* BrunLatChab 112) ; GlDouaiR 1239 ; ConsBoècePierre ds NotExtrMssBN 41, pp. 29-90 ; GlConchR 3679 ; JPreisMyrB 1, 541 ; LeVer 18, 16-18 ; 66, 17 et ChronSaintProf dans Gdf 1, 529b.

¹⁶ *Le Livre de Böece de Consolacion*, édition critique par Glynnis M. Cropp, Droz, 2006, p. 94 : *abosmee* ["abattue"] de *plouree*.

¹⁷ Manque dans le *DMF* et dans le *FEW*, mais déjà attesté vers 1225 dans BethDucsM 199.

¹⁸ Il s'agit certainement d'un anglicisme pour "habituel, courant".

leurs dates de vie, mais celles-ci font souvent défaut (v. *Atrides*, *Aubin*, *Basile*, etc.). La présence des articles définis devant les toponymes nous semble discutable.

En conclusion, mis à part ces quelques remarques de détail, Glynnis M. Cropp nous offre une édition soignée du *Bœce de Confort remanié*.

Béatrice STUMPF
ATILF, CNRS & Nancy-Université